LE NUMERO : 25 CENTIMES

Édition du « RÉVEIL DU NORD »
1?? rue de Paris, LILLE
[illegible] à PARIS
43, boul. Haussmann (9e)

L'Egalité

La plus forte vente de la région

LUNDI 9 JUIN 1930.

BUREAUX :
ROUBAIX — Téléph. 9-51
45, rue de la Gare, 45
TOURCOING — Téléph. 9-85
8, rue Desurmont, 8

Directeur : Eug. GUILLAUME

La clôture du Congrès National de la Mutualité Française, à Lille

Elle eut lieu hier, en même temps que débutaient joyeusement les fêtes de la Grande Kermesse, auxquelles participa une foule immense

La clôture officielle du 15e Congrès de la Mutualité française a été effectuée hier au cours d'inoubliables manifestations qu'ont présidées au Théâtre-Opéra de Lille MM. Raoul Péret, ministre de la Justice et vice-président du Conseil, et Pierre Laval, ministre du Travail, ainsi qu'au banquet du Palais Rameau ensuite, où 2.000 congressistes se trouvèrent rassemblés, et au cours duquel on entendit la musique du 43e R. I., l'exécution d'orgue de M. Hennebelle, 1er prix de Paris, et une chorale de volontaires, chaleureusement applaudie dans le « Chant des Mutualistes ». Un défilé des écoles, des enfants de la Fédération des Mutualités scolaires, des sociétés régionales de secours mutuels, accompagnées de sociétés musicales, termina en beauté cette manifestation nationale qui fut la plus grande et la plus importante qui ait eu lieu à Lille depuis longtemps déjà.

EN HAUT : Le cortège des enfants des écoles précédant le cortège des Mutualistes défilant devant la tribune officielle érigée sur la Grand'Place. — EN BAS : La société « Le Soutien de Saint-Gilles » de Bruxelles arrivant à Lille pour participer aux festivités d'aujourd'hui et quêter pour le monument Truffin.

La séance solennelle de clôture

A 10 h. 30, hier, au Grand Théâtre-Opéra de Lille, eut lieu la séance solennelle de clôture du 15e Congrès Mutualiste.

Tandis que les ministres et personnalités faisaient leur entrée dans la salle archi-comble, la musique militaire du 43e R. I., sous la direction de son chef, M. Tournon, accueillait les autorités par « La Marseillaise », que l'assistance écoutait debout.

Sur la scène, entourant MM. Raoul Péret, ministre de la Justice, vice-président du Conseil, et Pierre Laval, ministre du Travail, on remarquait MM. Georges Petit, président de la Fédération Nationale de la Mutualité française; Gaston Roussel, conseiller d'Etat, directeur des Assurances sociales et de la Mutualité au ministère, R. Langeron, préfet du Nord, Mahieu, sénateur, président du Conseil général; Daniel-Vincent, sénateur, ancien ministre; Coolen, adjoint au maire de Lille, représentant M. R. Salengro, député-maire; MM. les sénateurs Debierre, Davaine, Bersez, Valadier; Joniaux, sénateur belge; Régnier, président du Conseil de Préfecture; Boujard, secrétaire général de la Préfecture du Nord; Simon, chef de cabinet; MM. les députés Grindat, Appourchaux, Liermann, Destailleurs, Coutel, Tournitre, Dorman, Des Rotours, Nicolle; MM. Bouton d'Agnères, Bonneville, Luzy, conseillers de Préfecture; V. Degony, président de l'U.D.S.S.M. du Nord, etc., etc...

Après la lecture d'un télégramme de remerciements adressé aux congressistes et à la ville de Lille par M. Désiré Ferry, ministre de la Santé publique, M. Laurent, rapporteur général, dégagea, des travaux du Congrès, les décisions prises, l'œuvre de demain, et annonça que le 16e Congrès se tiendrait à Reims à une date qui serait ultérieurement fixée.

Une importante résolution

M. Georges Petit, président de la Fédération Nationale, félicita à son tour ses collègues de l'œuvre accomplie, adressa un témoignage de gratitude aux grands mutualistes que sont MM. le sénateur Daniel-Vincent, Cahen, Salvaton, conseiller d'Etat, et aussi au Ministre de l'Hygiène, M. Leredu, qui n'a jamais marchandé son concours et ses conseils. M. Georges Petit évoqua la volonté croissante des mutualistes d'aider les pouvoirs publics dans l'élaboration de la loi sur les assurances sociales et « c'est grâce à vous, M. le ministre du Travail, c'est grâce à M. Gaston Roussel, c'est grâce à MM. les sénateurs et députés ici présents que nous sommes arrivés au résultats acquis », poursuivit l'orateur.

Le président parcourut ensuite rapidement la liste des avantages obtenus par les sociétés mutualistes et finalement causa des caisses de réassurances sociales.

La résolution suivante fut ensuite adoptée:

« La Mutualité française exprime au gouvernement et au Parlement sa reconnaissance pour les modifications heureuses apportées à la loi sur les assurances sociales;

« Confirme les décisions prises dans ses congrès antérieurs de donner sans réserve son concours dévoué à l'application de la législation nouvelle;

« Engage instamment toutes les sociétés de secours mutuels, anciennes et nouvelles, non encore unies, à se grouper au sein des unions départementales et de leurs caisses d'assurances;

« Renouvelle son désir sincère d'apporter toute sa collaboration nécessaire aux caisses départementales et aux unions de réassurance qui réunissent tous les organismes visés par la loi du 5 avril 1928, modifiée;

« Et demande, à toutes celles et à tous ceux qui ont suivi et approuvé son action dans le passé, à tous les bons citoyens qui veulent une race heureuse, robuste physiquement et moralement, en un pays chaque jour plus prospère, de s'unir pour réaliser dans la concorde nationale l'idéal social de la République. »

Le discours de M. Laval, ministre du Travail

M. Pierre LAVAL, ministre du Travail et de la Prévoyance sociales, constate que la loi rectificatrice a fait justice des critiques dirigées contre les Assurances sociales et des préventions dont elle était l'objet. Dès le début, il avait eu, en ce qui le concerne, la sensation très nette que, sous peine de mettre fin à un beau rêve de solidarité humaine, il était impossible de faire aux mutualistes, qui n'avaient pas attendu l'initiative des pouvoirs publics pour réaliser l'entr'aide et organiser la solidarité, l'injure de se priver de leur concours pour l'application de la loi sur les assurances sociales. Des dispositions conciliatrices ont réalisé dans la loi l'accord entre le projet primitif des assurances sociales et les revendications mutualistes.

« La loi est aujourd'hui votée, dit M. le Ministre. Personne n'en conteste le principe, personne n'ose s'élever contre la nécessité de rendre la Mutualité obligatoire dans ce Pays.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

LES INONDATIONS DANS LA REGION DE BAILLEUL

Un désastre pour la culture

Mille hectares de terres ont été submergés et il y a pour des millions de francs de dégâts

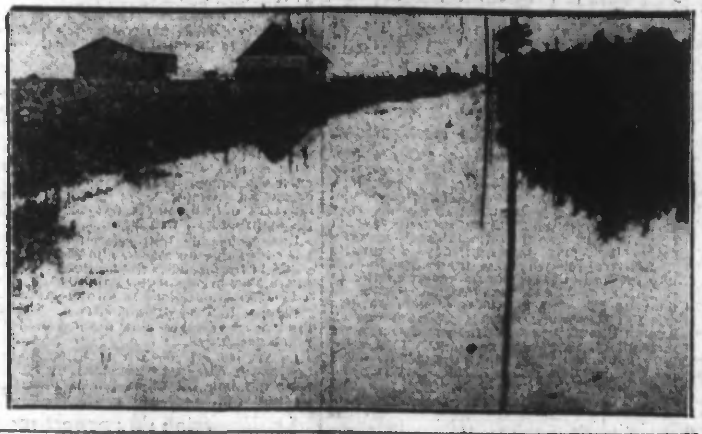

Sept jours après le début de la crue, l'eau recouvre encore les routes autour du Steent-Je.

DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER

L'orage de la semaine dernière — nous l'avons dit — a causé dans la région de Bailleul des dégâts considérables qu'on commence seulement à évaluer. Ils sont dûs à l'abondance et à la violence des chutes d'eau qui ont transformé une contrée particulièrement fertile en marécages, d'où émergent çà et là des haies et des arbustes.

Dans la nuit de vendredi à samedi les cours d'eau, dévalant des collines, ont été brusquement transformés en torrents impétueux qui se précipitèrent dans la vallée avec une telle rapidité que certains cultivateurs eurent à peine le temps de sauver leur bétail, abandonnant lapins et poules. En deux heures les routes furent coupées et les champs recouverts d'une eau boueuse. Dans l'agglomération de Saint-Jans-Cappel, le niveau atteint quarante centimètres à l'intérieur des habitations mais en raison de l'altitude relativement élevée de cette région, le fléau n'eut qu'une durée limitée et le lendemain tout était rentré dans l'ordre.

Une région bloquée

Il n'en est pas de même pour le secteur du Steent-Je, La Blanche, La Crèche, l'Eeckelstraete, Vieux-Berquin, Le Doulieu, pays uniformément bas dont la hauteur ne dépasse pas quelques mètres. Dans cette large plaine les eaux s'étalèrent, recouvrant tout le territoire et, ne trouvant pas d'exutoire, s'évaporent ou s'écoulent vers la Lys avec une lenteur désespérante. Aujourd'hui, sept jours après le début de la crue, la circulation est encore impossible en beaucoup d'endroits.

Il est facile de concevoir l'état d'esprit de ces cultivateurs qui voient détruire, en quelques jours, le fruit de longs et tenaces efforts. Un jeune fermier, qui vient de reprendre une exploitation, il y a à peine deux ans, a vu ses dix hectares de terres entièrement submergés et ses récoltes anéanties ; tous ses voisins sont plus ou moins dans le même cas. Un éleveur réussit à sauver une dizaine de porcelets et se trouva dans l'obligation d'abandonner la mère. Celle-ci, pour éviter la noyade se dressa sur ses pattes de derrière et s'appuya contre la porte de l'étable, qui s'ouvre à mi-hauteur; la malheureuse bête resta dans cette position jusqu'à ce qu'on ait pu la secourir.

Une action commune

La question des inondations est donc un cauchemar perpétuel. De temps immémorial, il y eut, dans le bas-Bailleul, de semblables désastres et il ne semble pas qu'on ait réalisé des travaux susceptibles de mettre, au moins partiellement, les habitants à l'abri du fléau.

Et pourtant, depuis la guerre, les conférences, les entrevues, les projets se sont multipliés sans résultat, autre que de faire entrevoir la complexité de la situation et la difficulté d'y remédier. En mars 1925, une importante réunion se tint au Doulieu. On y vit MM. Lemire, député ; Borel, secrétaire de M. Loucheur ; Mahieu, sénateur, Gellion, sous-préfet, de nombreux maires et délégués ; Vandervinckt, ingénieur du Génie rural. On y préconisa la création de syndicats internationaux et on évalue annuellement les dégâts à 800.000 francs. En mai de la même année, le Conseil général étudia la question. En juin, nouvelle conférence au Doulieu. M. Loucheur y assista, avec l'abbé Lemire et le sous-préfet. On y constata l'insuffisance des moyens d'écoulement des eaux. Divers projets furent envisagés : élargissement des fossés, curages, contributions à l'hectare, emprunts, participation de l'Etat. M. Maxime Traisnel, président du Syndicat d'assèchement, présenta un rapport sur les travaux [illegible] détail à exécuter.

Depuis, de multiples réunions ont eu lieu dans divers syndicats locaux. Il apparaît aujourd'hui que rien ne peut être entrepris en dehors d'une action commune [illegible] envergure.

Une réunion des sinistrés

Jeudi dernier, 5 juin, les sinistrés de Bailleul se sont réunis au Steent-Je. Etaient présents M. le Maire de Bailleul et ses adjoints, M. Paul Perrier, conseiller général, ainsi que les élus mêmes du pays ; MM. Bourgeois, adjoint spécial du hameau ; Laurent-Lebleu, adjoint d'Outtersteene et J. Charles, adjoint de La Crèche.

M. le Maire de Bailleul déclara que la municipalité était de cœur avec les sinistrés qui peuvent compter sur elle pour les aider à assécher leur territoire et éviter le retour de pareilles calamités.

M. Paul Perrier annonça qu'il s'était rendu au Génie rural pour y demander la marche à suivre, et donna de précieux renseignements.

(LIRE LA SUITE EN CINQUIEME PAGE)

La XXIIme Fête-Concours de l'A. R. des Gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais

Une magnifique fête officielle se déroula hier à Lens devant des milliers de personnes

Comme nous l'avions fait prévoir la XXIIe Fête-concours des Sociétés de gymnastique du Nord et du Pas-de-Calais, a obtenu un énorme succès, qui a récompensé l'effort du comité organisateur.

Des milliers de personnes ont, en effet, assisté hier, à Lens, aux concours et démonstrations de nos gymnastes.

Favorisée par un temps superbe, cette seconde journée de fête restera marquée dans les annales de la cité minière.

Les concours

Dès 7 heures du matin, les sociétés se rendirent soit place du Cantin ; soit place de la République, pour participer aux différents concours qui devaient se terminer à 16 h.

Sur la place du Cantin se déroula le concours de section simultané, 2e division. Place de la République, se disputèrent les concours

L'arrivée des sociétés de gymnastique sur la place de la République. (Ph. Cuvelier)

de section simultané, 1er, 2e et 3e groupe, 1re division ; la course navette ; le concours d'applications utiles ; le concours de [illegible] mid[illegible] sans engins, les concours spéciaux : pyramides avec engins et séries d'ensemble sans et avec engins.

Ces diverses épreuves furent suivies par de nombreux curieux.

La réception des autorités

A 10 h. 30, des délégations des sociétés participant à la fête s'étaient rassemblées, place de la Gare, avec leurs drapeaux, derrière l'Harmonie du Commerce.

Quelques instants après, arrivaient MM. Peytral, préfet du Pas-de-Calais et Giacobbi, sous-préfet de Béthune, qui furent reçus par MM. Alfred Maes, député-maire de Lens ; Wachmar, président de l'Association régionale ; Peeters, représentant M. Roger Salengro, député-maire de Lille ; Hanotel et Dengreville, adjoints et les membres du conseil municipal.

Une charmante fillette costumée en cantinière remit une gerbe de fleurs à M. le Préfet, puis le cortège, précédé de la musique, défila par les rues de la Gare, de Paris, place Jean-Jaurès et rue de Lille, pour arriver place du Cantin. Là, MM. Peytral et Maes, déposèrent chacun une gerbe de fleurs au pied du monument aux morts, tandis que la musique jouait « La Marseillaise ». La société belge « Van-neste Genoohppe » d'Ostende, déposa également une gerbe aux couleurs belges.

Le cortège se reforma pour gagner la place Jean-Jaurès où eut lieu la dislocation.

Le banquet officiel

A 13 h., avait lieu dans la salle de l'Alhambra, un banquet officiel de 120 couverts présidé par M. Peytral, préfet. A la table d'honneur, se trouvaient : MM. Maes, député-maire de Lens ; Wachmar, président de l'A.R.G. ; Giacobbi, sous-préfet de Béthune ; Sion et Deltrémieux, conseillers généraux , Peeters, conseiller municipal de Lille ; Hanotel et Dengreville, adjoints au maire ; Griffiths, Dalmas et Théry, vice-présidents de l'A.R.G. ; Brzezinski, consul de Pologne; Vevaud, chef de cabinet du préfet ; Tredez, Deroubaix et Beaumont, conseillers d'arrondissement ; Longueneux, inspecteur de l'Enseignement primaire, etc...

Les discours

A l'heure des toasts, M. Maes, député-maire, prit le premier la parole :

« Au nom de la ville de Lens, déclara-t-il, à qui l'Association des Gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais, a bien voulu faire l'honneur d'être le siège de sa 32e fête régionale, je remercie, en la personne du vénéré président, M. Cyrille Wachmar, tous ceux qui ont prêté leur concours à cette fête et, en particulier, les gymnastes dont il peut, à bon droit, se dire le père.

« C'est, en effet, un véritable lien d'amitié et de respect filial qui unit les générations d'hommes qui, depuis plus de cinquante ans, se groupent sous les plis du drapeau de l'A.R.G. et le véritable apôtre d'une grande idée. Les forces et l'énergie que M. Wachmar dépense à cet apostolat semblent inépuisables : l'âge même ne paraît pas avoir de prise sur lui et il est de ceux dont on peut dire avec notre grand Pasteur que le Devoir ne cesse que là où le pouvoir manque.

« Mais M. Wachmar n'est pas seulement un apôtre. Il est aussi un exemple, un exemple vivant des bienfaits de la culture physique dont Jonas a symbolisé, dans sa splendide affiche, le rôle bienfaisant : la vertu ascétique triomphant de la maladie.

« A Lens, dans cette ville où le dur labeur de la mine courbe tant d'hommes sous sa loi, croyez que l'on apprécie particulièrement et qu'on honore la gymnastique qui, par le jeu harmonieux des muscles, place l'organisme dans les conditions les plus favorables de résistance à la fatigue. C'est pourquoi nous avons été heureux de recevoir à l'occasion de la 32e fête, les représentants de l'A.R.G. dont je salue l'inlassable dévouement aux progrès de cette gymnastique rationnelle qui développe autant les esprits que les corps et travaille par là à l'émancipation qui est notre but à tous.

(LIRE LA SUITE EN TROISIEME PAGE)

Le Congrès National des A. C. N. P. A SAINT-OMER

Les diverses manifestations de la journée de clôture ont été suivies par de nombreuses sections du Pas-de-Calais et du Nord

Les anciens Combattants non pensionnés défilant en ville pour se rendre à l'Hôtel de Ville de Saint-Omer.

Le Congrès national des anciens combattants non pensionnés qui s'est tenu depuis vendredi à Saint-Omer, comportait au programme de sa journée de clôture un pieux hommage aux morts, une réception officielle à l'Hôtel de Ville, une assemblée plénière et un banquet. Toutes ces manifestations se sont déroulées en présence d'une foule nombreuse et sympathique. Les multiples sections de l'arrondissement de Saint-Omer où le groupement a recruté un chiffre imposant d'adhérents, avaient envoyé des délégations qui ont renouvelé leur confiance dans les destinées de la Fédération nationale et longuement acclamé l'actif président, M. Pedelmes.

Le rassemblement des sociétés

C'est place de la Gare que le rendez-vous avait été fixé pour 10 h., et on s'aperçut sans retard que tous les groupements avaient répondu à l'appel. L'organisation locale, que dirige M. Waeselinck, avait fort bien réglé les moindres détails. On avait multiplié fausses portes et pancartes d'accueil, et sur tout le trajet du défilé, de la gare à la mairie et au boulevard de Strasbourg, la population avait pavoisé en l'honneur de ses hôtes venus de tous les coins du pays. L'harmonie municipale prit la tête du cortège, suivie d'une délégation des anciens combattants portugais et des sections de l'arrondissement.

Au monument aux morts

Un court arrêt devant le monument aux enfants de Saint-Omer tombés au champ d'honneur. Des gerbes de fleurs sont déposées par M. Pedelmas au nom de la Fédération nationale, et M. Charles Gody, au nom du groupement local. Aux premiers rangs des personnalités officielles on remarquait aux côtés des membres du Conseil d'administration, MM. Ressé, président de la Fédération départementale ; Waeselinck, président ; Bertin et Viry, vice-président de la section de Saint-Omer; M. Guersy, député de Saint-Omer, avait tenu à s'associer à ce pieux hommage aux morts.

(LIRE LA SUITE EN TROISIEME PAGE)

Le rapide Lille-Paris dérailla entre Achiet et Miraumont

Grâce au sang-froid d'un chef de division des Ateliers d'Hellemmes une catastrophe a été évitée

Hier dimanche, le train rapide Lille-Paris nº 304 partant de Lille à 7 heures et arrivant en gare d'Arras à 7 h. 50 prit un départ normal. Quelques minutes plus tard on signalait que, par suite de la rupture d'un essieu survenue alors que le train filait à toute allure entre la gare d'Achiet et Miraumont, une voiture sortit soudain des rails et un organe de frein avant sauté, le train fut bloqué. Les voyageurs ont pu continuer leur route vers Paris par le 2002 dit Tilbury venant de Dunkerque.

Les convois passèrent à contre-voie durant une partie de la journée et des retards assez importants furent signalés. M. Févise-Darcy, inspecteur divisionnaire, s'est rendu sur les lieux.

Au cours d'une enquête personnelle, nous avons pu savoir que M. Dupré, chef de division aux ateliers d'Hellemmes, se trouvait dans le cinquième wagon de tête, celui dont un essieu se brisa. Aussitôt qu'il ressentit le choc, M. Dupré, par compétence professionnelle, se rendit compte du danger que courait le convoi. Avec un sang-froid admirable, il tira la sonnette d'alarme et le train stoppa. L'inévitable et terrible catastrophe était évitée... Quelques secondes de plus, il eut été trop tard.

Les mots, les simples mots ne suffisent pas pour rendre hommage à M. Dupré qui sauve ainsi la vie à des centaines de personnes. Nous avons tenu à signaler ce fait magnifique que les voyageurs du rapide Lille-Paris ne seront pas les derniers à admirer et applaudir.

20.000 tués au cours d'une bataille en Chine

On mande officiellement de Hankéou qu'au cours de la bataille qui vient d'être livrée dans le voisinage de Sin-Cheng, 20.000 rebelles ont été tués et 10.000 faits prisonniers ; 15.000 autres ont déserté.

Les nouvelles reçues du front signalent l'acharnement extraordinaire des belligérants.

De nombreux généraux, dont plusieurs divisionnaires, ont été tués dans les deux camps.

Un épisode particulièrement dramatique s'est déroulé devant Kouei Teh. Les troupes du général Hou battaient en retraite, le généralissime ordonna à ses réserves de tirer sur les fuyards. La division du général Hou, repartit à l'assaut, mais refoulée de rechef elle se trouva prise entre deux feux et succomba presque entièrement.

Le général Hou fut également tué.

Les Sociétés loossoises d'Archers ont fêté hier leur centenaire

Les archers loossois après leur réception à la mairie

Ainsi que le « Réveil » l'a annoncé, les deux sociétés loossoises d'archers « Les Trois Rois » et « l'Amitié » ont fêté leurs cent années d'existence le dimanche 8 juin.

C'est par une visite au cimetière que les deux sociétés réunies ont commencé la journée. M. Gustave Miroult, archer secrétaire et fils d'archer, y prit la parole pour saluer les tombes des anciens combattants et de tous les camarades archers qui y reposent. L'archer est un homme pacifique qui le dimanche oublie les fatigues de la semaine en s'associant avec des amis pour se distraire dans un véritable esprit de camaraderie fraternelle. Les drapeaux des sociétés centenaires s'inclinèrent pour saluer les prédécesseurs des membres actuels.

Reçues à 10 heures à la Mairie par M. Vennesse entouré des adjoints et de tous les membres du Conseil municipal les deux sociétés furent félicitées et complimentées par M. le Maire qui prononça à cet effet une fine allocution dont il a le secret.

Après les vins d'honneur M. Dewez, secrétaire de la Fédération des Archers du Nord, remercia l'administration municipale et remit les médailles commémoratives offertes par la Fédération. Puis M. Julien Thiriez père, président de la Fédération, retraça l'histoire de nos braves sociétés de tireurs à l'arc et pour terminer rappela une délicate chansonnette composée sur l'air de « La Paimpolaise » glorifiant les vertus et les qualités des joyeux tireurs à l'arc. C'est en chœur que toute l'assistance entonna cette chanson tout à l'honneur des aïeux.

Après la réception, la municipalité passa en revue les dix sociétés étrangères venues fêter leurs camarades et aussi leur disputer les magnifiques prix joués au cours de l'après-midi aux sièges respectifs des « Trois Rois » et de « l'Amitié » dont MM. G. Miroult et Derdaillers sont les dévoués secrétaires. Un cortège, avec l'Harmonie municipale en tête, défila ensuite dans les principales artères. Puis l'Harmonie municipale terminait la matinée par un magnifique concert donné sur la place Thiers, sous l'habile direction de son chef distingué, M. H. Hespel.

Lisez tous
EN 2e PAGE
NOTRE NOUVEAU ET DRAMATIQUE ROMAN D'AMOUR
la dot fatale
par Georges Maldague